



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1352

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association Lyon International, sise 7 rue du Major Martin à Lyon 1er, pour son programme d'accueil des nouveaux résidents étrangers à Lyon - Année 2015.

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1352 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON INTERNATIONAL, SISE 7 RUE DU MAJOR MARTIN A LYON 1ER, POUR SON PROGRAMME D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RESIDENTS ETRANGERS A LYON - ANNEE 2015. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon International » dont le siège social se situe 7 rue Major Martin à Lyon 1^{er}, est une association régie par la Loi 1901 qui a été créée en 1979, sous l'impulsion de la Jeune Chambre Économique et du Docteur Charles Mérieux.

L'Association « Lyon International » a pour objet de faciliter et promouvoir les rencontres et les échanges avec les résidents étrangers de courte ou longue durée à Lyon, pour des raisons professionnelles, de stages ou d'études, par le moyen d'invitation autour d'un repas dans une famille lyonnaise adhérente. Depuis sa création, l'association a accueilli plus de 30 000 personnes étrangères.

Au-delà de ces accueils, l'Association « Lyon International » organise des événements permettant à l'ensemble des bénévoles et bénéficiaires de se rencontrer. En 2014, l'Association « Lyon International » a participé à plusieurs manifestations à destination de la population lyonnaise et notamment au « Forum des associations », aux « Fêtes Consulaires » et à de nombreuses journées d'accueil des nouveaux arrivants dans les mairies d'arrondissements. Elle a organisé plusieurs opérations d'accueil, de rencontres, de conférences ainsi que des sorties et découvertes pédestres de Lyon.

C'est ainsi que l'Association « Lyon International » a réalisé 857 invitations d'étrangers provenant du monde entier (85 pays) en 2014. Cela correspond à une stabilisation de l'activité par rapport à l'année 2013. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de plus de 400 familles adhérentes et ce nombre est en progression d'année en année.

L'Association « Lyon International » poursuit et intensifie ses activités au titre de l'année 2015 (activités culturelles et touristiques, rencontres, conférences...) et initie un rapprochement avec d'autres structures associatives du territoire lyonnais dont l'activité est tournée également vers l'accueil des étrangers à Lyon.

Les activités de l'Association « Lyon International » présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles mobilisent des familles lyonnaises en faveur de la qualité de l'accueil dans notre ville. Cette association constitue, en outre, un réseau de contacts et d'échanges qui contribue au développement de l'image d'ouverture et de convivialité de Lyon et des Lyonnais.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 5 000 € à l'Association « Lyon International », pour la mise en œuvre de ses activités liées à l'accueil d'hôtes étrangers en séjour temporaire ou en situation de mutation professionnelle à Lyon, identique à 2014.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € à l'Association « Lyon International », sise 7 rue Major Martin à Lyon 1^{er}, pour la mise en œuvre de ses activités liées à l'accueil d'hôtes étrangers en séjour temporaire ou en situation de mutation professionnelle à Lyon.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2015 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE